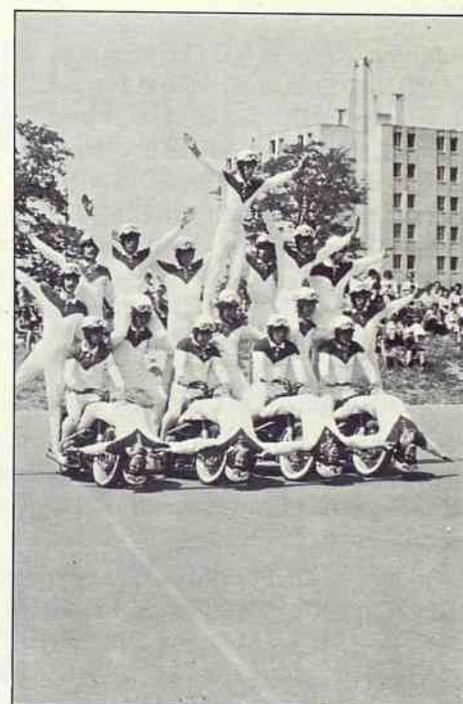
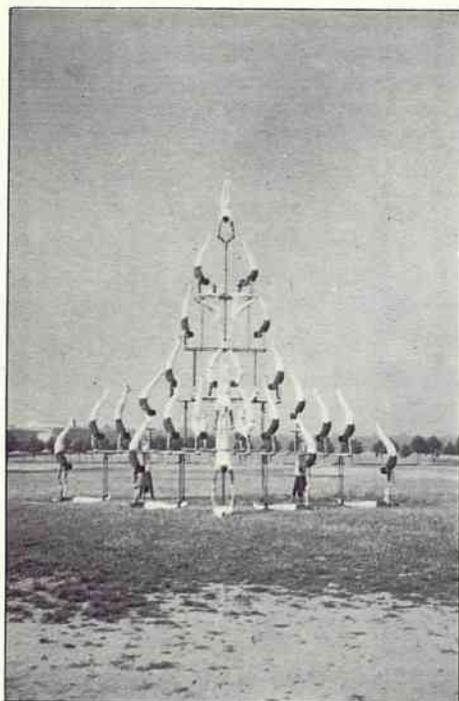


SCEAUX

bulletin municipal d'information

JUIN 1980

n° 98



Clichés Gendarmerie Nationale

Pages 4 et 5, le dossier du mois

LA GARDE RÉPUBLICAINE

LES SCÉENS

État civil

Période du 1^{er} au 29 mai 1980

NAISSANCES

Prithu MARIADASSOU • Florence, Marianne COSTA • Olivier, Pierre, Paul PROTAIS • Masako, Marie-France DELALIEU • Aurélie CORDIE • Candice LEGRIS.

MARIAGES

Joël, Jean GUITTENIT et Denise MILARD • François, Joseph BERNARD et Christine, Geneviève de SAINTILAN • Alain, Michel, Patrick TISSOT et Marie-Noëlle RAIMBAULT • Jean, Joseph LELLOUCHE et Marie-Dominique, Caroline, Renée TERRINE • Éric, Jean-Philippe VOITHENLEITNER et Corinne, Annie JUVET • Roger, Gaston CLERC et Renée, Lina HANTSCHÉ • Jean, François SAUTREAU et Prazeres da Luz FERREIRA • Albert, Marie QUERE et Suzanne, Joséphine, Camille THIRIAR • Zaher HACHEMI et Sylviane, Louise, Marguerite BAREAU • Arfa OURABAH et Maria Antonietta GIACUMBO • Michel, Didier, Léon CREUSE et Alix, Jeanne, Marie BARRAL.

DÉCÈS

Janine, Odette NOYER, Épouse BROULAND • Édouard, Gustave, Casimir, Joseph SERNICLAY • Alexandre ECONOMOU • Boubakar SIDIBE • Henri, François, Joseph LEBOURGEOIS • Rose, Victorine, Clémence POURCHAUX, Veuve RENAUX • Marie, Catherine, Joséphe MOULIN, Veuve SAVOYE • Jean-Claude LAMBERT • Marie, Joseph, Élisabeth, Luce PONCELIN de RAUCOURT, Veuve ARNAUD • Francisco MOURA.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans leur caveau de famille.

Hedwige DUPOMMEREULLE, née de JANKOWSKI, décédée le 11 mai 1980 à Paris-14^e • Marcelle VOISINE, née AMBLARD, décédée le 20 mai 1980 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

DES NOMS POUR DES RUES

Rue Michel-Charaire

Nous avons peine à imaginer Sceaux dessiné autrement que selon le tracé actuel de ses rues. Cependant, le cœur même de la ville n'a pris sa physionomie actuelle qu'au cours du XIX^e siècle et au XX^e siècle. La rue des Imbergères et la rue des Écoles, elles, sont plus anciennes, mais imagine-t-on le cimetière en plein village, là où se dresse maintenant l'étude du notaire. Cependant, c'était ainsi jusqu'en 1836. Aujourd'hui, je voudrais vous parler de la rue Michel-Charaire, cette drôle de petite rue en angle avec un appendice à l'un des bras du L. Au XVIII^e siècle, le côté nord de la rue Houdan (numéros pairs) n'était pas construit, sauf vers le carrefour, là où sont les immeubles neufs de la banque et du laboratoire d'analyses. Tout le long de la voie s'élevait le mur qui entourait la propriété de M. Lenormant de Mezi, laquelle s'étendait au nord au-delà du carrefour actuel Penthièvre-Camberwell, probablement à mi-chemin vers la rue du Lycée, où elle faisait une avancée dans la propriété de M. de Foissi. La rue de Penthièvre s'appelait rue du Coudrai (sur la carte de E.F. Cicille dont nous avons déjà parlé). Ce terme de Coudrai revient toujours ; on le change de place, mais il y a toujours une rue du Coudrai ou des Coudrais à Sceaux.

Sceaux est fidèle, avons-nous dit, à ses enfants ou à ceux qui l'ont illustrée par leurs œuvres. Quand on perce la rue qui deviendra Michel-Charaire, c'est à Florian qu'on l'attribue, le fabuliste mort à Sceaux des suites de la Révolution, et dont Sceaux n'a pas oublié la bonté.

Mais le 17 janvier 1907, meurt à Sceaux Michel Charaire. Qui était Michel Charaire ? Un imprimeur qui avait racheté un vieux fonds d'imprimerie en 1872 : l'imprimerie Depée. Il l'avait modernisée, beaucoup agrandie et en avait fait une des plus grandes imprimeries françaises de l'époque. Son fils Émile devait le seconder et le remplacer : malheureusement, Émile Charaire meurt cinq ans avant son père en 1902. Néanmoins, l'imprimerie de Sceaux devait continuer sa carrière dans le même lieu jusqu'en 1972. Michel Charaire, en plus de son travail d'imprimeur, et d'imprimeur scientifique — il a œuvré pour Gauthier-Villard, pour Armand Colin, et s'est spécialisé dans les cartes géographiques où les repérages sont très

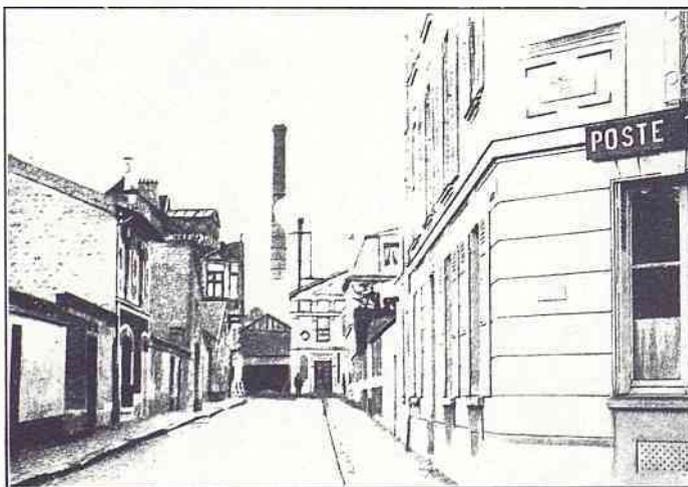
déliçats — s'est aussi beaucoup intéressé à la vie publique.

Dès 1874 il est élu au Conseil municipal. Il y restera jusqu'en 1900. Nommé Maire par la préfecture (*) à la suite des élections municipales de 1878, il donne sa démission en 1879, sa charge professionnelle ne lui permettant pas alors d'assumer les deux fonctions convenablement. Il sera élu Maire en 1887 à la suite d'élections partielles destinées à compléter le Conseil municipal. Il le restera jusqu'en 1900. C'est lui qui installera la mairie en 1887 dans le bâtiment que nous connaissons, abandonné par la sous-préfecture en 1881. Période de transition, période difficile alors pour la Municipalité de Sceaux : le tracé du chemin de fer est transformé et le terminus porté à Robinson assurera le succès des guinguettes au détriment du commerce de Sceaux. La construction du lycée Lakanal donne à la ville un nouveau caractère. Il faut construire de nouvelles habitations pour loger les professeurs ; en même temps, la prolongation de la ligne de Denfert à Luxembourg amène à Sceaux quantité d'intellectuels en relation avec le quartier Latin. La Municipalité crée alors ou viabilise de nouvelles voies : rue du Lycée, rue des Chêneaux, rue Aubanel, rue Eugène-Maison, rue d'Aulnay, rue Pasteur, etc. C'est également la modernisation des écoles publiques, la construction d'un marché couvert. Sceaux prend peu à peu la physionomie actuelle avant les grands lotissements de l'entre-deux-guerres (Parc et quartier des musiciens) et lotissement collectif de l'après-guerre : aux Blagis notamment.

La personnalité de Michel Charaire avait marqué si fort la ville de Sceaux que, à peine plus d'un mois après sa mort, le Conseil municipal décidait de donner son nom à la voie qui menait à l'imprimerie qu'il avait si bien développée. Notre fabuliste déménageait rue de la Petite-Croix où il était mort et, depuis, ces deux appellations n'ont pas varié.

Thérèse PILA
Bibliothécaire municipale

(*) Il faut attendre la loi du 28 mars 1882 pour que les conseils municipaux élisent eux-mêmes le maire, et non plus que celui-ci soit nommé par le gouvernement.



La rue Michel-Charaire vers 1910, quand la Poste était installée à l'emplacement actuel de la Parfumerie du Parc.

A. ORTIN

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

sommaire

L'équipe junior de l'ASAS-Basket, champion de France, reçue à la Mairie

Le 18 mai dernier, devant Montferrand, l'équipe junior de l'ASAS-Basket remportait le titre de champion de France (voir page 11).

M. Erwin GULDNER, Maire de Sceaux, et le Conseil municipal ont tenu à féliciter cette brillante équipe lors d'une réception amicale offerte à la Mairie.



Monsieur le Maire, entouré de nombreux maires adjoints et conseillers municipaux, dont M. Roger JECHOUX, Maire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, devait souligner l'exploit de cette jeune équipe, confrontée avec le plus haut niveau du basket français. Se félicitant du goût pour le sport manifesté par les Scéens (que ce soit à l'occasion des journées « Sport pour tous » organisées dans notre ville ou des compétitions officielles), M. GULDNER a rappelé l'effort considérable qu'a fait Sceaux pour se doter d'un équipement sportif de qualité, sous l'impulsion de M. JECHOUX.

M. DAZET, Président de l'ASAS-Basket, devait également insister sur cette brillante performance, obtenue face à des clubs dont les moyens sont sans commune mesure avec ceux de notre équipe. Mais, a-t-il ajouté, « nous avons la foi, cette foi qui nous a permis de vaincre ! ».

Et chacun levait son verre, autour d'une coupe bien méritée, preuve qu'une volonté bien affirmée fait souvent plus qu'une abondance de moyens.

LES SCÉENS	2-3
<input type="checkbox"/> Etat civil	
<input type="checkbox"/> Des noms pour des rues : la rue Michel-Charaire	
<input type="checkbox"/> L'Equipe junior de l'ASAS-Basket, champion de France, reçue à la Mairie	
LE DOSSIER DU MOIS	4-5
<input type="checkbox"/> La Garde Républicaine	
EDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> Le 14 juillet de la Garde	
URBANISME	7
<input type="checkbox"/> Réaménagement de l'îlot Charaire : une décision importante	
SCEAUX A L'HEURE DE LA BICYCLETTE	8-9
<input type="checkbox"/> Journée Nationale de la Bicyclette des Hauts-de-Seine	
<input type="checkbox"/> Brühl-Sceaux : 500 km à bicyclette	
ASSOCIATIONS	10-11-12
<input type="checkbox"/> Groupe Scéen pour la Participation Locale (GSPL)	
<input type="checkbox"/> Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite	
<input type="checkbox"/> Union PEEP de Sceaux	
<input type="checkbox"/> Les Gémeaux	
<input type="checkbox"/> ASAS-Basket	
<input type="checkbox"/> Au Festival de Sceaux : un été de musique	
<input type="checkbox"/> 363 ^e Section des Médaillés militaires	
<input type="checkbox"/> Conservatoire de musique de Bourg-la-Reine/Sceaux	
COMMUNIQUES	13
<input type="checkbox"/> Commémoration du 8 mai	
<input type="checkbox"/> Groupe d'accueil Information Prévention Drogues	
<input type="checkbox"/> Fermeture des pharmacies de juillet à septembre 1980	
<input type="checkbox"/> Fermeture annuelle des boulangeries	
PETITES ANNONCES	14
SERVICE DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS	15
A SCEAUX, A PARTIR DU 15 JUIN	16

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 98 - Juin 1980

21^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent
Secrétaire de rédaction : Françoise Millet

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

JB

HORLOGER

bijoutier-réparations

ventes de montres, pendules, réveils

M. BATAIS - 114 bis, rue Houdan

Tél. 661.17.30

LE DOSSIER DU MOIS

La Garde Républicaine

Aucun corps de l'Armée française n'a autant mêlé son histoire à celle de la capitale et ne participe aussi intimement à sa vie d'aujourd'hui. Et les Parisiens le lui rendent bien, pour qui la Garde Républicaine est synonyme de panache et de prestige et qui se pressent sur son passage.

Sceaux et son Parc ont l'honneur d'accueillir la Garde Républicaine les 21 et 22 juin, pour un spectacle dont il serait superflu de vanter la qualité et l'originalité. Pour notre ville, l'événement est d'importance ; nous avons voulu, dans ce « dossier du mois », vous préparer à ce spectacle, en vous présentant la Garde Républicaine.

Une histoire prestigieuse

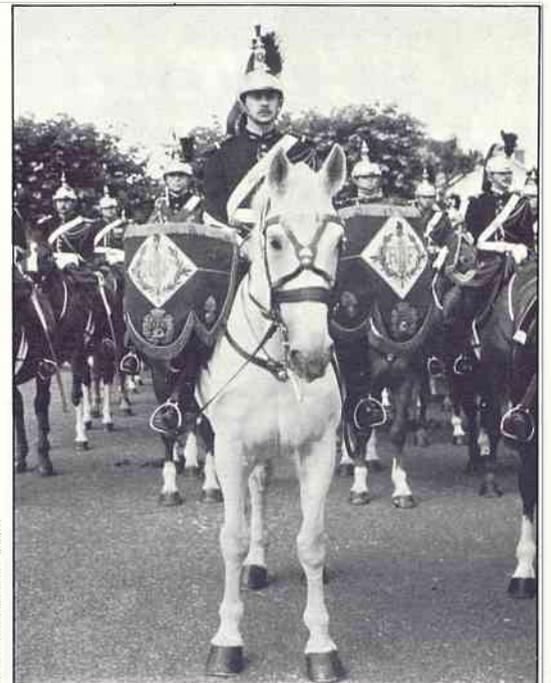
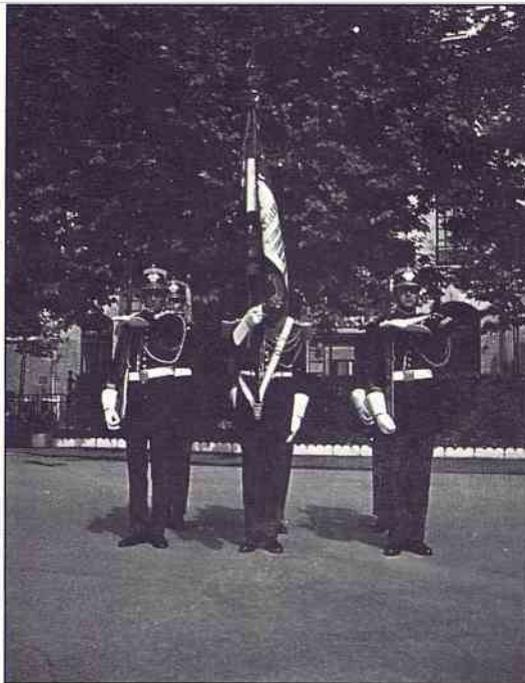
La Garde Républicaine a une histoire prestigieuse. Peu de corps, aucun peut-être, ne doivent remonter si loin dans leur passé pour retrouver les traces de leur origine.

C'est qu'en effet, le lointain « Guet de Paris » des premiers rois Francs est l'ancêtre de la Garde Républicaine. Divers édits et ordonnances (en particulier de Charlemagne) témoignent de l'existence d'une force préposée à la surveillance nocturne de Paris. Il faut attendre le XIII^e siècle et Saint-Louis pour apprendre qu'à cette époque elle comprend 46 sergents sous les ordres d'un Chevalier du Guet dépendant du Prévôt de Paris.

Ce Guet royal semble si insuffisant que les Parisiens songent à se défendre eux-mêmes ; ainsi est organisé, à côté du Guet royal, le Guet des métiers, composé de gens de métiers. Les désordres créés par la guerre de Cent ans ont ensuite provoqué une réorganisation du Guet, désormais troupe homogène de 240 archers entre les mains du Chevalier.

L'appellation « Garde de Paris » date vraisemblablement du début du XVIII^e siècle. A cette époque, ce nom a été donné à l'ensemble des trois compagnies chargées de « veiller à la sûreté publique » dans la capitale : la Compagnie du Guet, la Compagnie d'ordonnance des gens à cheval créée par Colbert en 1666, et la Compagnie pour la garde des quais et remparts. La Garde de Paris est commandée par le Lieutenant-général de police.

La Révolution éparpille les effectifs de la Garde de Paris entre diverses compagnies de la Garde nationale, et crée la Préfecture de police (loi du 28 pluviôse, an VIII). Mais la Garde a la vie dure : elle renaît le 12 vendémiaire, an IX, sous le nom de « Garde municipale de Paris », forte de 2 334 fantassins et cavaliers. Dès 1805, elle doit fournir son contingent à l'armée impériale ; les faits



d'armes de la Garde municipale jalonnent alors l'épopée napoléonienne et inscrivent sur son drapeau : Dantzig, Friedland, Alcoléa, Burgos. Décimée en Russie, elle est remplacée par la « Gendarmerie impériale », devenant à la Restauration « Gendarmerie royale de Paris ». A compter de cette période, les divers régimes qui se succéderont jusqu'à nos jours confirmeront que la Garde Parisienne est partie intégrante de la Gendarmerie.

Son appellation va encore changer (Garde municipale de Paris en 1830, « Garde civique » de février à juin 1848, « Garde républicaine parisienne » en 1848, « Garde de Paris » en 1852). Elle luttera sans cesse contre les émeutes, révoltes, désordres qui perturbent la Monarchie de juillet, puis sera chargée, sous le règne de Napoléon III, de veiller à la sécurité des illustres visiteurs qui seront reçus à Paris. En 1870, la Garde de Paris change une nouvelle fois de dénomination pour devenir « Garde Républicaine », nom qu'elle gardera jusqu'en 1940, et qu'elle reprendra en 1978.

Pendant la Première Guerre mondiale, la totalité des officiers de la Garde et plus du tiers des gardes sont versés dans les unités combattantes. Il en sera de même lors des campagnes de 1939-1945 et d'Indochine, dernier nom inscrit à son drapeau.

Qu'elles qu'aient été ses dénominations antérieures, la Garde Républicaine n'a cessé de suivre l'exemple de ses anciens. Comme il est écrit au Grand Livre d'Or de la Gendarmerie :

« Aujourd'hui comme hier, le pays peut compter sur elle en toutes circonstances car ses traditionnelles qualités de courage, de pondération sont les plus sûres garantes d'un avenir digne de son passé ».

Partie intégrante de la Gendarmerie

La Garde Républicaine fait partie intégrante de l'armée, et en particulier de la Gendarmerie nationale. Commandée par un général, elle comprend :

- un état-major ;
- le 1^{er} régiment d'infanterie : le Bataillon d'honneur, la compagnie de sécurité de la présidence de la République, l'escadron motocycliste ;
- le 2^e régiment d'infanterie ;
- le régiment de cavalerie ;
- les formations spéciales : la musique, la batterie-fanfare, la fanfare de cavalerie, la section de gymnastique, l'équipe d'acrobates de l'escadron motocycliste, les formations équestres.

Son recrutement s'effectue dans les mêmes conditions que pour la Gendarmerie départementale ou mobile. Cependant, l'on s'en doute, des exigences particulières prévalent dans les formations spéciales. Enfin, le personnel de la Musique est recruté par voie de concours parmi des candidats issus généralement du Conservatoire de Paris.

ELECTRICITE GENERALE
INSTALLATION DEPANNAGE

marc BREGERE

98, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX

tel. 702.92.34

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 - 237.23.10

VITRERIE - DEMI-GROS - DÉTAIL - ENCADREMENTS

ISOBAIE

éditorial

Le 14 juillet de la Garde

par Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint
Président du Comité Municipal des Fêtes



1980, année du Patrimoine – dont fait partie la fête du 14 juillet, avec ses traditions militaires et populaires – est aussi celle du centenaire de l'adoption par la III^e République de cette journée comme fête nationale de la France.

Et les plus hautes instances de l'État, soucieuses de donner l'éclat qui convient à cet anniversaire, ont, notamment, engagé la Garde Républicaine à monter un spectacle inédit mettant en œuvre toutes les unités et formations spéciales de ce corps prestigieux ; spectacle que la chaîne de télévision TF 1 doit enregistrer pour qu'il soit diffusé à l'occasion du 14 juillet prochain.

Tout cela ne toucherait pas davantage les Scéens que les autres Français, si le Parc départemental de Sceaux n'avait été choisi comme cadre de cette présentation et si la Ville de Sceaux n'avait été sollicitée pour prendre en charge, **le samedi 21 juin à 20 heures et le dimanche 22 juin à 16 heures**, l'organisation générale du spectacle, co-produit par TF 1 et Europe 1, Maurice Bruzek (de TF 1) en assurant la mise en scène et l'animation.

C'est dire si les Fêtes de Sceaux 1980 – dont le Comité Municipal des Fêtes a volontairement allégé le programme pour pouvoir se consacrer à cette grande affaire – devraient être un bon cru et si ceux qui en ont la charge éprouvent une réelle fierté de pouvoir proposer à leurs concitoyens des manifestations de cette qualité.

De plus, pour leur conserver un caractère populaire, il a été convenu que l'accès à la plaine des Quatre-Statues, où se déroulera le spectacle, restera libre et que les places assises pourront être retenues moyennant une participation aux frais de 10 F.

Les Scéens bénéficieront d'ailleurs d'un privilège, puisque seul le Syndicat d'Initiative de Sceaux vendra des billets à l'avance : quand on sait que plus de 6 000 places devraient être vendues à chaque séance, on peut imaginer les files d'attente devant les guichets ! Il serait vraiment dommage de ne pas profiter de cette facilité.

Ceci dit, il ne faudrait tout de même pas passer sous silence le reste du programme des fêtes qui comprendra : le samedi 14 juin, un bal de nuit sous chapiteau avec un restaurant tenu par l'Union des Commerçants et Artisans ; le dimanche 15, un loto avec apéritif-concert, organisé par le Comité de quartier « Centre et Glaises » ; le dimanche 22, la traditionnelle fête félibréenne qui sera consacrée tout entière à Frédéric Mistral dont on célèbre cette année le cent cinquantième de sa naissance. La Félibrée sera d'ailleurs l'occasion de renouer encore un peu plus avec la tradition méridionale de notre ville, puisque c'est à son occasion que seront déclarés ouverts les nouveaux Jeux floraux de Sceaux, dont les lauréats recevront leurs prix lors de la Félibrée de juin 1981.

P.S. : Que les amateurs de bicyclette se rassurent, les courses cyclistes, habituellement inscrites au programme des fêtes de juin, auront lieu à la fin du mois de septembre.

Sécurité et honneurs

La Garde Républicaine a pour vocation première d'assurer des missions de sécurité et des services d'honneur au profit des instances gouvernementales et des hautes autorités de l'État :

- missions de sécurité : garde et sécurité intérieure de la présidence de la République, du Parlement, de l'Hôtel Matignon, du Ministère de la Défense et du Palais de Justice de Paris ;

- missions de sécurité et d'honneur : services mis en place à la demande du Président de la République et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ; grandes escortes à cheval ou à motocyclette ; piquets d'honneur prévus par le cérémonial militaire.

En outre, la Garde Républicaine peut se voir confier des tâches de maintien de l'ordre dans la capitale, des missions spéciales (patrouilles à cheval pour la surveillance des forêts, escortes motocyclistes de grandes épreuves sportives...) et, enfin, prête son concours à des opérations de relations publiques de la Gendarmerie.

Dépositaire des traditions des corps privilégiés qui, au cours des siècles se sont succédés dans l'Armée française, la Garde Républicaine assume un lourd et glorieux héritage.

Son culte et son respect des traditions, bénéficiant de l'apport et de l'éclat d'un prestige défendu avec une motivation bien trempée, sa personnalité originale à travers la diversité de ses formations et la spécificité de ses missions, font que la Garde n'est pas un corps comme les autres.

Si elle était comme les autres, elle ne serait pas la Garde !

On a dit d'elle qu'elle était « *un vieux corps toujours jeune* ». C'est exact car le sens des valeurs traditionnelles peut être source de dynamisme et de jeunesse, et c'est pourquoi son passé répond de son avenir.

LA GARDE RÉPUBLICAINE

- 3 000 officiers et sous-officiers.
- 500 chevaux.
- Une musique de 120 musiciens, au rayonnement international.
- Une batterie-fanfare de 90 musiciens.
- Une fanfare de cavalerie de 50 trompettes.
- Une section de gymnastique de 45 moniteurs.
- Une équipe d'acrobaties de 25 motocyclistes.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

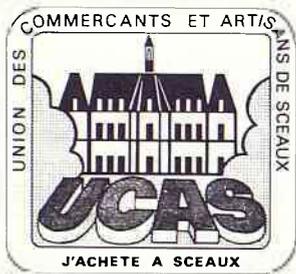
PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT
r. bourgoin
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) – 92330 SCEAUX
DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

L'UNION des COMMERÇANTS de SCEAUX
communiqué

DATES A RETENIR ➔ 26-27-28 JUIN

GRANDE BRADERIE

RUE PIETONNE et PLACE de l'EGLISE



**DES AFFAIRES EXCEPTIONNELLES
A DES PRIX IMBATABLES**

RENDEZ-VOUS DONC FIN JUIN,

LA CHAUSSERIE

DESCHAMPS

place de l'église SCEAUX



mêmes magasins à

ANTONY · CHÂTENAY · CHÂTILLON · GARE ST. LAZARE · GARE DU NORD

URBANISME

Réaménagement de l'îlot Charaire : une décision importante

Le Conseil municipal, dans sa séance publique du 23 avril 1980, a pris une décision importante dans le déroulement du réaménagement de l'îlot Charaire : le choix de l'organisme réalisateur.

Rappelons que le Conseil municipal avait lancé un concours architectural et financier, ouvert à tous les organismes réalisateurs qui souhaitaient y participer, sans exclusive. En février, trois propositions parvenaient à la ville.

tectes est composée de MM. SCHNEIDER, FRÉON et GUIBOUT.

Selon la décision prise par le Conseil municipal, les études vont être affinées afin d'aboutir, en octobre prochain, d'une part, à des dépôts de permis de construire, d'autre part, à la signature concomitante des baux à construire, c'est-à-dire à la location à long terme des sols achetés par la ville.

Je voudrais aussi saisir l'occasion de cette décision pour confirmer aux propriétaires et occupants, habitants et commerçants, d'immeubles situés rue Houdan, côté îlot Cha-

Habitants du Vieux Sceaux, ceci vous concerne...

Du 21 au 28 juin, la Ville de Sceaux et l'Association de Restauration Immobilière d'Ile-de-France (ARIM) organisent une semaine d'information sur l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux.

A cette occasion, bénéficiant des commentaires des techniciens de l'ARIM Ile-de-France, Monsieur le Maire, le Conseil municipal, les organismes municipaux concernés, les associations et les habitants intéressés visiteront les réalisations et les projets le samedi 21 juin de 10 h 30 à 12 h 30.

Une exposition permanente sur l'amélioration de l'habitat se tiendra dans la salle du 1^{er} étage de l'ancienne Mairie, tous les après-midi, du 25 au 27 juin inclus, puis le samedi 28 juin de 10 h à 19 h.

Au cours de cette semaine, trois réunions-débats seront organisées par les techniciens de l'ARIM Ile-de-France, aux dates suivantes :

Mercredi 25 juin 1980 de 18 h à 20 h :

● « les propriétaires-bailleurs, les locataires et l'amélioration de l'habitat », en présence de représentants de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Jeudi 26 juin 1980 de 18 h à 20 h :

● « les propriétaires occupants et l'amélioration de l'habitat ».

Samedi 28 juin 1980 de 14 h à 17 h :

● « les personnes âgées et l'amélioration de l'habitat », en présence de représentants de l'Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat (ASAH).

Vous pourrez, lors de ces réunions, exposer vos problèmes particuliers, questionner les représentants de l'ARIM Ile-de-France, dialoguer avec les propriétaires ou locataires ayant déjà réalisé ou décidé d'entreprendre des actions d'amélioration de l'habitat.

Propriétaires, locataires, commerçants, artisans, c'est à vous d'agir pour que le Vieux Sceaux s'améliore tout en conservant son caractère et la qualité de son cadre de vie.



Après consultation de la commission extra-municipale Charaire et invitation de ses membres à venir étudier les dossiers réunis par les concurrents, et leurs maquettes, le Conseil municipal a fait le choix d'un projet. Les propositions financières étaient d'ailleurs très voisines et c'est donc la qualité architecturale qui a été déterminante : vous trouverez ci-dessus une photo de la maquette du projet retenu.

Le choix s'est porté sur le projet présenté par l'Office Central Interprofessionnel du Logement (l'OCIL), organisme collecteur de la participation patronale à l'effort de construction ; cet organisme, qui collecte une forte proportion de cette taxe parafiscale instituée par le gouvernement, a développé des services en matière immobilière : c'est donc un organisme para-public qui a été choisi. L'équipe d'archi-

taire, que la ville souhaite vivement que ceux-ci soient réhabilités et, si possible, ouverts en direction du réaménagement projeté. D'ores et déjà, certains d'entre eux sont venus se renseigner à la Mairie et envisagent des travaux : rappelons que, grâce à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en cours, décidée par la ville dès 1977, des subventions importantes sont possibles et, dans le cadre du réaménagement de l'îlot, des subventions complémentaires de la ville ont été mises en place pour aider au ravalement des façades nord. Donc, n'hésitez pas à vous renseigner soit auprès de l'ARIM (100, rue Houdan), soit auprès des services techniques de la ville (132, rue Houdan).

Paul MERMET
Maire adjoint
délégué à l'Urbanisme

L'HIRONDELLE



listes de mariage (participation 10 %)
arts de la table et cadeaux

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 702.68.60

J. DAUPHIN

ANCIEN CABINET DECO

GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES

locations
toutes transactions

AGENT IMMOBILIER FNAIM

145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +

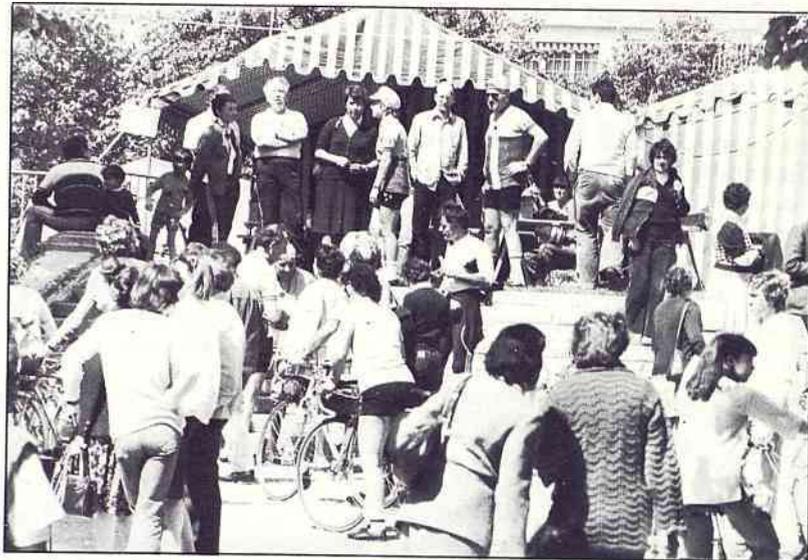
Journée Nationale de la Bicyclette des Hauts-de-Seine

C'est le dimanche 11 mai 1980 qu'a eu lieu dans toute la France la Journée Nationale de la Bicyclette. Pour les Hauts-de-Seine, la Ville de Sceaux et le « Vélo-Club Scéen », encouragés par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, s'étaient portés candidats pour l'organisation de cette manifestation « Sport pour tous », dont M. Jechoux, Maire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, avait souligné tout l'intérêt dans un précédent éditorial.

Trois parcours en direction de la vallée de Chevreuse étaient proposés aux participants ; sur 670 inscrits de tous âges (8 à 72 ans !), 300 choisirent le parcours de 25 km, 270 celui de 50 km, et 100 celui de 100 km.

Le départ et l'arrivée de ces randonnées avaient lieu au Jardin de la Ménagerie, où a régné toute la journée une sympathique animation.

Il faut féliciter les organisateurs qui se sont dépensés sans compter, et en particulier les dirigeants et moniteurs du Vélo Club Scéen qui ont fait la preuve du dynamisme et de la maturité de ce club qui a pourtant à peine une année d'existence.



Entourant M. Guldner, Maire de Sceaux, et M. Herzog, Premier Adjoint, les principaux organisateurs de la Journée Nationale de la Bicyclette : (de gauche à droite) MM. Dubouis, responsable des secouristes de la Croix-Rouge, Quetier, Président du Comité départemental de cyclotourisme des Hauts-de-Seine, Bonnemaïson, du V.C.S., Oheix, Maire adjoint, Président du Comité municipal des Fêtes, Murgues, du V.C.S., Mme Millet, Secrétaire administrative du Comité des Fêtes, MM. Berger, Président du Vélo-Club Scéen, Duchemin, du V.C.S., Carrez, Secrétaire du Comité des Fêtes et Laurent, Conseiller municipal, Vice-Président délégué du Comité des Fêtes.



Le départ d'un groupe de jeunes, encadré par les moniteurs du V.C.S.

Jeux des Hauts-de-Seine : une coupe pour Sceaux, des voyages pour trois Scéens

Organisés à l'initiative du Conseil général des Hauts-de-Seine avec le concours de la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, des mouvements sportifs et du Comité départemental olympique et sportif, les Jeux des Hauts-de-Seine se sont déroulés sur l'ensemble du département entre le 24 novembre 1979 et le 11 mai 1980.

Plus de 80 manifestations sportives ont eu lieu, pendant ces six derniers mois, auxquelles pouvaient participer soit les scolaires concourant pour leur classe, soit les individuels non licenciés concourant pour leur ville, soit les licenciés concourant pour leur club. Plus de 15 000 personnes y ont pris part.

Chaque individuel non licencié devait participer à cinq épreuves de son choix parmi un large éventail proposé. A l'issue de chaque épreuve, il lui

suffisait de faire consigner sa performance sur un carnet spécial, qu'il remettait à la Mairie de sa ville de résidence.

Les villes étaient ensuite classées à l'intérieur de 4 catégories basées sur l'importance démographique.

Les Scéens ont fait montre une nouvelle fois de leur goût pour le sport, puisque notre ville s'est classée première de sa catégorie (villes de moins de 22 500 habitants), avec 658 points, devançant Bourg-la-Reine (78 points).

En outre, lors d'un tirage au sort effectué parmi les concurrents des villes classées première et seconde, Liliane Guinot et Isabelle Dixmier, de Sceaux, ont gagné un voyage aux Jeux Olympiques de Moscou et Philippe Guinot un séjour sportif.

ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretient et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNIITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000
SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

Brühl-Sceaux : 500 km à bicyclette

24 cyclotouristes amateurs, dont M. HANS, Vice-Maire de Brühl, le Docteur SCHUMACHER, Stadtdirektor, et quelques Conseillers municipaux, ont rallié Sceaux en 3 étapes, du 14 au 16 mai : Brühl - Bastogne, Bastogne - Reims, Reims - Sceaux.

La caravane comprenait également plusieurs véhicules : une voiture pilote avec un interprète et le médecin de l'équipe, un petit car de Phantasialand avec la cantinière qui préparait les repas de midi, et deux camions pour l'assistance technique.

Dans cette équipe de valeureux coureurs, le plus jeune avait 17 ans et le plus âgé 72 ans ! Il n'y eut aucune défection et ils étaient frais et dispos à l'arrivée !

Le Vélo Club Scéen, avec Lolo BERGER en tête, avait été les accueillir à Lagny, pour faire ensemble la dernière partie du trajet et leur faciliter la traversée de la banlieue parisienne.

M. GULDNER, Maire de Sceaux, entouré de plusieurs conseillers municipaux, félicitait ces brillants sportifs de leur exploit, à leur arrivée triomphale à la Mairie.

Les épouses allemandes, arrivées une heure plus tôt en autocar, les attendaient pour leur offrir une coupe de champagne.

Enfin, les cyclistes eurent droit au « verre de bière » qui leur avait été interdit depuis deux mois. Entraînement oblige !

La journée du samedi fut consacrée à la visite de Paris, puis à un buffet campagnard en forêt de Fontainebleau ; deux autocars réunissaient Allemands et Français, et chacun apprécia vivement ces instants de détente favorisés par un temps exceptionnel.

Le dimanche matin, nos cyclistes, encadrés par ceux du Vélo Club Scéen et quelques amateurs, faisaient une longue randonnée dans la vallée de Chevreuse.

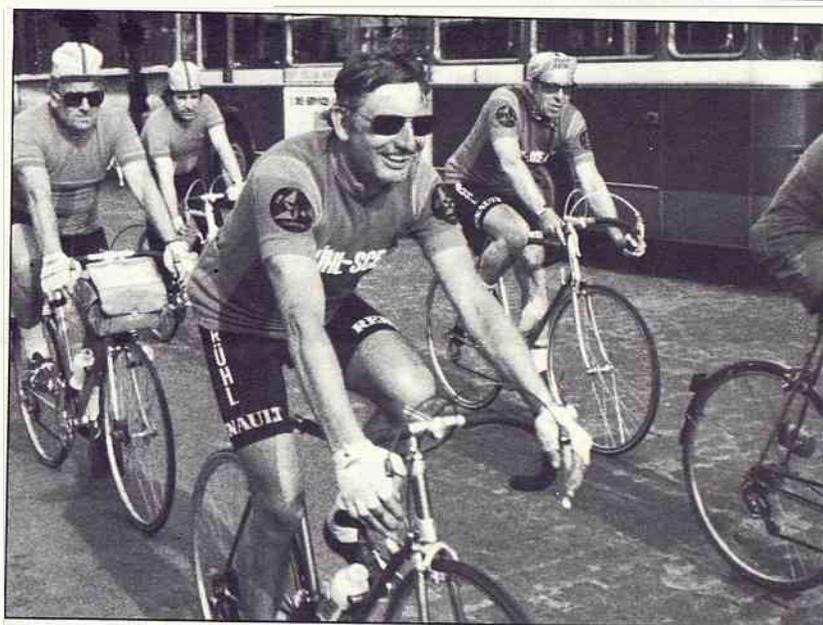
Une soirée dansante réunissait nos amis de Brühl, le Vélo Club Scéen et les familles d'accueil pour une dernière réunion amicale avant leur départ le lundi matin.

Pour le retour, tout le monde reprenait l'autocar !

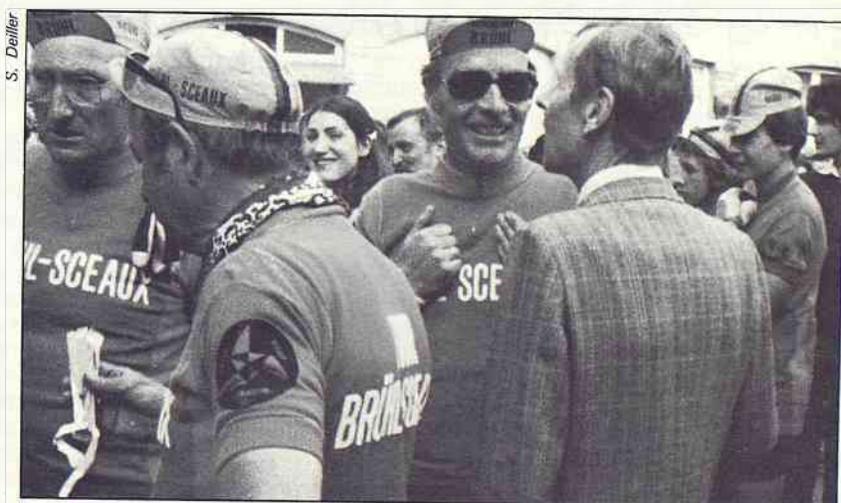
Les Scéens sont invités à un « Sceaux-Brühl » en bicyclette. Les inscriptions sont ouvertes...

Jacques STEVERLYNCK
Conseiller municipal délégué

Lolo Berger, Président du Vélo-Club Scéen, à l'arrivée à l'Hôtel de Ville de Sceaux avec les cyclistes de Brühl.



Les cyclistes de Brühl et les membres du Vélo-Club Scéen, à l'arrivée à l'Hôtel de Ville.



M. Guldner, Maire de Sceaux, félicite le Dr Schumacher, Stadtdirektor de Brühl. A gauche, sur la photo, M. Hans, Vice-Maire de Brühl.



SIREINE AUTOMOBILE

(RN.20) - 12, AV. DU GENERAL-LECLERC
92340 - BOURG-LA-REINE

TEL. 664.15.03

occasion confiance
réseau PEUGEOT

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

service après-vente mécanique
tôlerie et peinture

ASSOCIATIONS

Groupe Scéen pour la Participation Locale (GSPL)

Fidèle à son rôle d'information en dehors de toute tendance, le GSPL a organisé le 12 mai 1980 une conférence sur la réforme des collectivités locales : « L'État, la Commune et nous - les habitants et leurs associations face à la réforme des collectivités locales ». En voici un bref compte rendu.

Cette réforme constitue un des trois chapitres d'une redéfinition du rôle et des moyens des collectivités locales, les deux autres traitant des finances et de la fiscalité.

Faisant suite au Rapport Guichard de 1975, une enquête est lancée auprès de tous les maires de France en 1977. Elle obtient un bon succès avec 50 % de réponses. Les maires y affirment l'importance et la légitimité de la commune comme cellule de base de la nation, refusent tout remodelage et toute coopération intercommunale obligatoire, réclament une subvention globale plus conséquente et se plaignent d'un mode d'intervention tatillon et bloquant de la part des pouvoirs centraux. En bref, ils exigent plus d'autonomie en matière d'équipement notamment, et posent un préalable financier à toute réforme.

Le Conseil des ministres adopte le projet de loi en 1978 et celui-ci est actuellement en discussion au Parlement. Déjà voté par le Sénat qui l'a modifié par un grand nombre d'amendements, le projet doit être soumis à l'Assemblée Nationale durant la présente session. On ne peut pas espérer le vote définitif avant 1981.

L'esprit de la loi se veut décentralisateur. Entre la commune, cellule de base, et le pouvoir central, le seul échelon intermédiaire est le département, tandis que la région reste cantonnée dans son rôle actuel.

Les points essentiels de la loi sont les suivants :

Allègement des tutelles

Les communes sont libérées d'un certain nombre d'accords préalables, par exemple pour contracter un emprunt. En revanche, elles sont responsables de leur gestion, l'État ne rétablissant sa tutelle qu'en cas de carence.

Les multiples subventions sectorielles sont remplacées par une Dotation Globale d'Équipement. Le débat au Sénat a précisé les clés d'attribution de cette dotation : la capacité d'accueil (actuelle ou prévue), le nombre de logements construits depuis trois ans, la longueur de la voirie et le nombre d'enfants scolarisables, avec une correction en fonction du potentiel fiscal. Le montant global des dotations globales d'équipement évoluerait comme l'ensemble des investissements

publics, sans pouvoir être inférieur à la moyenne des trois années précédentes.

Le Conseil Municipal est libre d'affecter ces fonds aux équipements qu'il a choisis, ou au remboursement de ses dettes. Il peut aussi en capitaliser une partie, ou les verser à un fond commun à plusieurs communes, ou encore les prêter à une autre commune.

Répartition et exercice des compétences

L'État se replie sur les missions d'intérêt national, laissant aux communes les « services collectifs de voisinage », tels que les équipements sociaux, scolaires... Selon le principe « qui gère, paie », l'État se retire du financement de tout ce qu'il n'a pas décidé, autrement dit les financements « croisés » disparaissent, ce qui peut poser des problèmes sérieux dans la mesure où l'État garde le contrôle des activités économiques et délègue aux communes les activités par essence non rentables.

Statut des élus locaux et des personnels communaux

Des améliorations substantielles sont apportées aux rémunérations des maires, et des crédits accordés pour la formation des élus locaux. Le Conseil Municipal est désormais libre de créer des emplois communaux. Ne peut-on, à ce propos, craindre la « municipalisation » de certaines fonctions, telles que l'animation, jusqu'à présent prises en charge par des associations ?

Coopération intercommunale

Contrairement au regroupement autoritaire effectué par les états voisins, le projet se contente d'une incitation à la collaboration intercommunale. On peut également constater l'absence de structures intracomunales, telles que les quartiers, pourtant utiles dans les grandes villes.

Information et participation à la vie locale

Malgré un exposé des motifs très généreux, le projet est décevant à l'égard de la participation locale. Quelques mesures concrètes, telles que l'installation de mairies annexes, un effort d'information sur le budget et sur les opérations d'aménagement, ne sauraient compenser le refus catégorique par le Sénat du référendum local envisagé par le Gouvernement, et la non-reconnaissance des associations comme intermédiaires entre le citoyen et les élus. Par crainte de voir les associations constituer des contre-pouvoirs, les sénateurs ont manifesté leur volonté de placer sur le même plan citoyens organisés ou non.

Conclusion

Ce projet compte des chances et des risques pour la démocratie locale. Certes les communes vont acquérir plus de liberté et de responsabilités : c'est un pas vers la décentralisation. Mais celle-ci ne va-t-elle pas porter essentiellement sur les secteurs sociaux ou culturels non rentables, tandis que le pouvoir économique apparaît de plus en plus centralisé ?

Ne peut-on craindre également que cette réforme n'entraîne un élargissement du fossé entre communes riches et communes pauvres ?

Enfin, face à un pouvoir communal accru, ne faudrait-il pas renforcer le poids de « la base », en faisant reconnaître l'existence, à côté de la « démocratie de délégation » exercée par les élus, une « démocratie de participation » exercée par les associations ?

A l'issue du débat, le conférencier a encouragé les auditeurs à continuer l'étude du texte soumis à l'Assemblée Nationale et à présenter ensuite des propositions aux parlementaires : le GSPL se met à la disposition de ceux qui souhaitent poursuivre la réflexion et intervenir éventuellement auprès de nos députés et sénateurs en temps utile.

Vous pouvez contacter dès maintenant son Président, Guy DUMONT, 17, avenue du Président-Franklin-Roosevelt - Tél. 661.01.23, ou Denise BERTIN, 21, allée de Trévisse - Tél. 702.84.46.

Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite

L'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite a tenu son Assemblée générale à Paris, le samedi 22 mars 1980.

A l'issue de ses travaux, un souvenir a été offert par le Président M. TOUTAIN, en présence du Général CUFFAUT, Président national, au 1000^e adhérent de la section des Hauts-de-Seine, M. AVILLANEDA, nommé Chevalier dans l'Ordre le 27 février dernier.

La section des Hauts-de-Seine devient ainsi la 2^e des 81 sections constituées ou en voie de constitution. Elle espère que les membres de l'Ordre non encore adhérents viendront renforcer ses rangs.

Pour la commune de Sceaux, s'adresser à M. Jean-Pierre PETIT, correspondant local, 43, rue de Fontenay - Tél. 661.15.83, ou au siège social de notre Association : Hôtel de Ville de Bois-Colombes (92270).

10 000 m²
DE MOQUETTE EN STOCK

MARIETTE

entreprise spécialisée

nettoyage et pose de moquette vitrification et pose de parquet

9, place du Général-de-Gaulle — FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.07.20

L'IMPRESSION SCÉENNE

Tous les imprimés
Timbres caoutchouc

Grand choix de
Faire-parts

27, rue des Châteaux - 92330 SCEAUX - ☎ 350.23.23

ASSOCIATIONS

Union PEEP de Sceaux

Après le 61^e Congrès de la PEEP
(ancien Président : A. Lagarde)

Le Congrès a eu lieu à Pont-à-Mousson du 15 au 17 mai. Le mandat de président de la PEEP étant de six ans, le docteur A. LAGARDE vient d'être remplacé par M. J.-M. SCHLERET. Avant de quitter la Fédération, A. LAGARDE a évoqué les problèmes qu'il a étudié à fond et les idées que le monde de l'éducation a, en partie, reconnues comme valables. Je n'en citerai que quelques-unes : elles donnent une idée de sa compétence et de sa fermeté. Que son enthousiasme soit communicatif !

Deux thèmes ont été abordés : contre les échecs scolaires ; pour une réussite humaine.

... « Les échecs scolaires sont-ils une fatalité ou devons-nous avoir la volonté d'y porter remède ? Quels en sont les causes ? »

... « Nous voulons que chaque enfant soit respecté dans sa diversité, que chaque élève parvienne au maximum de ses possibilités. C'est à partir de ces deux convictions que sera réalisée l'égalité des chances. »

... « Des idées fortes comme la participation, l'école ouverte à la vie, les rythmes scolaires, le sport à l'école, la décentralisation, un système scolaire respectant chaque enfant, étaient originales quand elles ont été lancées par la PEEP, maintenant elles sont reprises par d'autres partenaires, par le ministère lui-même. Tant mieux, mais de grâce, n'oublions pas ceux qui en ont eu l'initiative : c'est la PEEP, une force de proposition, celle qui prévoit l'avenir. »

... « Nous savons que la réduction des effectifs n'est pas le seul critère de qualité. La qualité, c'est l'exigence qu'ont les instituteurs et les enseignants vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs élèves. »

... « La participation qu'on nous a promise et que nous avons obtenue dans les textes, chaque militant doit la faire avancer en établissant des relations d'estime et d'amitié avec les enseignants. »

... « Jeunes parents, sachez que votre place dans notre pays est essentielle pour son avenir : l'éducation est au cœur des problèmes de notre société. Sachez écouter vos enfants. Aimez-les. Soyez à la fois tendres et exigeants. Vous ferez d'eux des hommes et des femmes tournés vers les autres, tournés vers l'avenir, en un mot, responsables et heureux. »

Pouvais-je formuler un meilleur vœu, en cette fin d'année scolaire et avant les vacances, à tous les parents et à tous leurs enfants ?

Monique SAINT-GERMAIN
Présidente de l'Union PEEP de Sceaux

Les Gémeaux

Quatrième Nuit du Jazz

La Quatrième Nuit du Jazz organisée par le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » aura lieu le samedi 28 juin 1980 à 21 h dans le Jardin du Petit-Château (Bibliothèque municipale).

Programme

● **Hervé LAVANDIER**, piano ; **Pierre BLANCHARD**, violon.

● **Le Quintet de Jacques THOLLOT.**

« La musique de THOLLOT, batteur exceptionnel, devrait largement percer le mur du silence créé par les médias autour des musiques nouvelles issues du jazz et de l'improvisation. Elle peut séduire un très large public et, pour une fois, sans aucune concession mercantile. Elle peut aussi être un trait d'union vers la découverte de tout ce qui se joue de novateur en ce moment sous l'œil de quelques dizaines de connaisseurs » (Jazz Magazine).

● **Don CHERRY et son Magic Show.**

Avec les danseurs du Théâtre de l'Arche de Maguy MARIN, le magicien Abdul ALAFREZ et les musiciens : Jane CHERRY (violon et voix), Franck SERAPHINE (synthétiseur et flûte), David CHERRY (tuba), Don CHERRY (trompette), Ticky BUSCH (basse), Toni BUSCH, Ricky CHERRY (piano).

« Quand Don CHERRY revient à Paris, c'est tout un public, plus large que celui du jazz d'ailleurs, qui frissonne : de plaisir et d'appréhension feinte ; avec qui va-t-il diable jouer, cette fois, et est-ce qu'il sortira au moins de sa poche la petite trompette qui fait déjà sa légende ? »

C'est à une danseuse de chez Béjart, Maguy MARIN, et à un magicien issu du Grand Magic Circus, Abdul ALAFREZ que Don CHERRY a fait appel pour ajouter à la magie de sa musique, la magie du spectacle. Tous les concerts de Don CHERRY ont un point commun : le goût de l'improvisation et le plaisir de jouer. Sur scène, Don se met au piano ou prend son cornet, il propose un thème, le développe, le transforme, le pétrit, le triture, s'arrête. De tout cela se dégage une impression d'extrême simplicité et d'évidence à la fois solide et fragile. A l'écouter, non seulement on a envie de jouer, mais l'on s'en sent capable. On oublie un instant que la simplicité est ce qu'il y a de plus compliqué ». (J.D. BRIERE - Le Monde).

Réservations

● pour les adhérents, à partir du samedi 14 juin : 28 F (17 F pour les adhérents de moins de 20 ans) ;

● pour les non-adhérents, à partir du mercredi 18 juin : 40 F.

ASAS - Basket

Un titre de champion de France

Quelle joie pour la centaine de supporters Scéens venus à Dijon encourager leur équipe, lorsqu'ils ont vu celle-ci, le 18 mai en fin d'après-midi, remporter le titre de **champion de France juniors masculins**.



A la satisfaction de la victoire, qui ne fut assurée qu'à la dernière seconde, se mêlait, pourquoi ne pas l'avouer, un brin de fierté.

Le titre qui venait d'être acquis, conquis par nos joueurs contre l'équipe de Montferrand, est sans nul doute le plus envié pour les équipes de jeunes. Il suffit de lire le nom des clubs qui ont précédé Sceaux au palmarès pour savoir qu'un tel succès n'est généralement accessible qu'aux clubs disputant les championnats nationaux et internationaux au plus haut niveau et disposant de moyens techniques et financiers sans commune mesure avec les nôtres.

C'est dire la somme d'efforts, de dévouement, de solidarité qu'il a fallu dépenser à Sceaux pour arriver à un tel succès tant de la part des joueurs, que de leur entraîneur, de leurs dirigeants et de tous ceux qui les aident, à commencer par la Municipalité.

C'est dire aussi qu'il y avait quelque motif à notre satisfaction.

C'est dire enfin que la renommée de Sceaux dans le monde du basket, qui était déjà grande, sortira encore accrue de cette victoire, ce dont tous les Scéens ne peuvent que se réjouir.



L. SOULIER

PAPIERS PEINTS

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
(près parking)

☎ 660.23.70

NOUVELLES COLLECTIONS 1980/1981

ASSOCIATIONS

Au Festival de Sceaux : un été de musique

Créé en 1969 par Alfred LOEWENGUTH, Président de l'association « Saison Musicale d'été de Sceaux » et Georges POISSON, Conservateur en Chef du Musée de l'Île-de-France, le Festival de Sceaux, fidèle à son rendez-vous d'été, ouvrira les portes de l'Orangerie du Château à la musique le 13 juillet ; 42 concerts prestigieux seront donnés jusqu'au 19 octobre dans ce magnifique bâtiment édifié en 1685 par J.-H. Mansart, le plus célèbre architecte du grand siècle, au cœur d'un des plus beaux sites d'Île-de-France, le Parc de Sceaux, dessiné par Le Nôtre.

La musique de chambre classique voisinera avec la musique ancienne ou populaire : Alexandre Lagoya, Claude Bolling, l'Ensemble Ars Antiqua, Les Ménestriers, les Quilipayun, les orchestres de chambre de Prague et de Tokyo, l'Ensemble 12, le Trio Risler, le Qua-

tuor Loewenguth, Reine Flachot, Maxence Larrieu, Memphis Slim, Jean-Pierre Wallez et bien d'autres se succéderont dans ce cadre du XVII^e auquel tapisseries, tableaux et statues anciennes, appartenant aux collections du Musée de l'Île-de-France, rendront son décor somptueux d'autrefois, lorsque les premiers hôtes de l'Orangerie s'appelaient Louis XIV, Racine et Lully.

Un été de musique vous attend donc au Festival de Sceaux.

Du 13 juillet au 19 octobre 1980 : concerts tous les vendredis à 21 h ; samedis, dimanches et fêtes à 17 h 30.

Prix des places : de 30 F à 50 F ; réductions pour enfants, étudiants, cartes « Vermeil » et groupes.

Location dès le 2 juillet par téléphone au 660.07.79 et, sur place (à l'Orangerie de Sceaux), tous les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 15.

Dépliant détaillé sur demande : SMES, 1, rue des Imbergères.

363^e Section des Médaillés militaires

Pour remplacer le Drapeau très usagé de la Section, le Bureau a fait l'acquisition d'un nouvel emblème qui a été remis au Porte-Drapeau, Stanislas PIOTROWSKY, par les soins de M. le Maire, lors de la cérémonie commémorative du 8 mai.

Au cours d'une petite réunion intime, la garde de l'ancien Drapeau a été confiée à notre ami Robert ROGER, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, Croix de Guerre, qui l'a porté pendant trente-huit ans.

Durant cette période, ROGER a été un Porte-Drapeau exemplaire, fidèle et dévoué, qui a toujours répondu présent à chaque fois qu'il a été fait appel à lui.

Les membres de la Section lui adressent leurs remerciements les plus amicaux pour tous les services qu'il a ainsi rendus.

Le Président
Émile FAYE

Conservatoire de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Nouvelles du Conservatoire

L'année musicale a été riche en activités diverses pour les 1 045 élèves du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

A côté des manifestations annuelles désormais classiques (auditions des élèves, concerts de l'orchestre...) les séances d'initiation musicale proposées aux 1 600 élèves des classes élémentaires des deux communes constituent une innovation ; les 27 et 28 mars, en effet, 4 groupes de 400 enfants ont découvert les instruments de l'orchestre des élèves du Conservatoire dirigé par M. VIGNEAU. Ils écoutèrent avec attention les œuvres proposées... parfois en suçant leur pouce.

Après le concerto en Ré mineur de Bach, une petite fille s'écria : « C'est chouette ! », avant de demander à partir de quel âge on pouvait jouer de la « tabale ». Après la symphonie en Ré mineur de Franck, des vocations surgirent : « Faut-il être musicien pour être chef d'orchestre ? » demanda un enfant suivi par un autre qui voulait savoir « A quoi sert la baguette du chef ? ». Le petit Sébastien, âgé de 8 ans, se souviendra longtemps de la réponse de

27 mars 1980 :
audition générale des
élèves (avec la participation
de 300
enfants).



M. VIGNEAU qui lui confia sa baguette (et l'orchestre démarra !).

Plusieurs concerts seront encore donnés en juin par l'orchestre de jeunes du Conservatoire et la chorale :

- le Requiem de Mozart à Athis-Mons le 13 juin ;
- la Missa Solemnis KV 337 de Mozart qui sera radio-diffusée le 22 juin (solistes : F. BIDAULT ; E. MAGNA-BOSCO ; J.-L. BOUILLAT ; J.-P. BEYNIER).

La chorale participera, d'autre part, au « Festival-Foire de Saint-Germain » qui aura lieu du 6 au 18 juin 1980.

Enfin, il faut annoncer deux bonnes nouvelles :

- le projet de promotion du Conservatoire en « École Nationale de Musique » est en bonne voie ;
- le principe de la construction d'un bâtiment sur un terrain appartenant à la commune de Bourg-la-Reine, rue de la Bièvre, est admis (*) ; bien entendu, ce projet ne modifie en rien le principe de l'existence de l'annexe du boulevard Desgranges.

Annie TRIOMPHE

(*) La situation actuelle d'éparpillement des locaux ne peut se prolonger sans répercussions sur la sécurité des enfants et la qualité de l'enseignement.

BONOT

86, rue Houdan
tél. 661.12.26

SCEAUX

C. BONOT

OPTIQUE-PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

BONOT

SCEAUX

COMMUNIQUÉS

Commémoration du 8 mai

A l'occasion du trente cinquième anniversaire de la Victoire, remportée le 8 mai 1945 par les troupes françaises et alliées, et de la libération des camps de déportation, une cérémonie commémorative a eu lieu le jeudi 8 mai 1980 à 19 heures au Monument aux Morts de la Mairie, où une gerbe a été déposée par M. GULDNER, Maire de Sceaux, M. BRIZOU, Président de l'Association des Anciens Combattants de Sceaux et M. FAYE, Président de la 363^e Section des Médaillés Militaires, en souvenir des victimes et martyrs de la guerre de 1939-1945.

Auparavant, Monsieur le Maire avait prononcé l'allocution suivante :

« Nous célébrons aujourd'hui le 35^e anniversaire du 8 mai 1945, jour de la capitulation de l'Allemagne hitlérienne, qui a mis fin à l'horrible tragédie que furent la guerre de 1939-1945, l'occupation ennemie, les camps de déportation et les génocides, commis au nom d'un racisme barbare. Nous sommes réunis autour du Monument aux Morts pour honorer la mémoire de toutes les victimes de cette tragédie, qui ont payé de leur vie la victoire. »

A l'occasion de cet anniversaire, M. PLANTIER, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, a adressé à tous les maires de France, le télé-

gramme suivant, dans lequel il rappelle les événements de l'époque et en tire la leçon :

8 mai 1945 : la victoire.

Victoire de la France et de ses alliés.

Victoire de la liberté sur la dictature et sur le nazisme.

8 mai 1945, la fin d'un impitoyable combat commencé à l'été 1939. La France et l'Angleterre entrèrent alors en guerre par fidélité à leurs engagements.

Vinrent ensuite le printemps 1940, la défaite d'une armée courageuse mais submergée, le déferlement nazi sur la France. La France avait perdu une bataille mais la France n'avait pas perdu la guerre.

Juin 1940 : le Général de Gaulle lançait de Londres son appel historique. Grâce à lui, la France restait dans la guerre. La France libre d'abord, avec ses glorieux combattants, et la France de l'intérieur.

Sur le sol de la patrie, malgré les arrestations, les tortures, la déportation, les soldats de l'ombre maintenaient le flambeau de la résistance.

Reforgée en Afrique, l'armée française s'illustrait sous les ordres du Maréchal JUIN, du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY, du Maréchal LECLERC et, après le débarquement, retrouvait les forces françaises de l'intérieur.

Tous ensemble, les Français prenaient une part importante à la libération et à la victoire.

Le 8 mai, que nous partageons avec nos alliés, est l'aboutissement du sursaut d'un peuple se retrouvant dans le combat pour la démocratie et pour l'indépendance.

Le 8 mai 1945 n'appartient pas seulement à ceux qui l'ont fait et à ceux qui l'ont vécu.

Qu'il soit l'occasion, autour des manifestations du souvenir, de réunir tous ceux, et d'abord les jeunes, qui se reconnaissent dans la lutte pour la liberté et les droits de l'homme.

Qu'il soit aussi un témoignage de la volonté de paix de la France dans une Europe que tous, et surtout les jeunes, doivent contribuer à rassembler et à unir sans faiblesse et sans abdication. »

Groupe d'accueil Information Prévention Drogues

Permanence pour tous, tous les jours (sauf samedi) de 14 h à 18 h : 10, sentier de la Tour ou 95, rue Houdan - Tél. 661.63.57.

Fermeture des pharmacies de juillet à septembre 1980

Pharmacie GAILLOT
127, rue Houdan
du 1^{er} au 20 août

Pharmacie LAVERDET
106, rue Houdan
du 13 juillet au 10 août

Pharmacie LEBLANC
51, rue de Bagneux
ne ferme pas

Pharmacie PHAN-DUYEN
43, rue des Coudrais
du 14 au 31 août

Pharmacie PIQUET-KUNTZ
144 bis, av. du Général-Leclerc
du 31 juillet au 31 août

Pharmacie THIÉBAUT
7, av. des Quatre-Chemins
du 11 août au 7 septembre

Pharmacie VARIN
45, rue Houdan
du 10 au 31 août

Fermeture annuelle des boulangeries

Quartier du Centre

- M. AMFRAY, 102, rue Houdan du 4 au 31 août.
- M. DURAND, 49, rue Houdan du 2 au 29 juillet.
- M. ROZE, 6, rue du Docteur-Berger du 7 juillet au 7 août.
- M. THION, 78, rue Houdan du 11 août au 8 septembre.

Quartier des Blagis

- M. BON, Centre commercial des Blagis du 3 août au 4 septembre.
- M. MASSON, 33, rue des Coudrais du 4 août au 1^{er} septembre.

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par la Boulangerie COUTANT, 13, rue des Paradis, à Fontenay-aux-Roses.

Quartier de Robinson

- M. HAMELIN, 1, av. des Quatre-Chemins du 5 août au 3 septembre.

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par :

- les Caves du midi, 11, avenue des Quatre-Chemins.
- Félix Potin, 1, avenue des Quatre-Chemins.
- la Maison Serron (CODEC), 155, rue Houdan.

DE NOUVEAUX DRAPEAUX

Avant la cérémonie, Monsieur le Maire, avait remis aux Présidents BRIZOU et FAYE les drapeaux que leurs associations viennent d'acquérir pour remplacer les anciens Drapeaux, chers au cœur des Anciens Combattants ou des Médaillés Militaires, mais qui « avaient fait leur temps ». Il leur a déclaré à cette occasion :

« Monsieur le Président des Anciens Combattants, Monsieur le Président des Médaillés Militaires,

je suis très heureux de pouvoir remettre, en ce jour anniversaire de la victoire de 1945, à chacune de vos associations un drapeau tout neuf. C'est une preuve de la vitalité de vos associations et de leur pérennité.

Au nom de la municipalité et de la population de notre ville, je forme le vœu que vos associations continuent à vivre et à se développer, car elles entretiennent l'esprit civique et l'esprit de fraternité, dont notre société a besoin plus que jamais. »

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

ambulances

☎ 631.69.22
Santé - Confort - Service
NUIT et JOUR
Vente et location
de cannes et béquilles • Matériel médical
Service municipal - Toutes distances
175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

La Ville de Sceaux recrute un agent de police municipale. Adresser candidature manuscrite avec c.v. détaillé à Monsieur le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville, 92330 Sceaux.

Cherche dame de confiance pour 2 enfants (3 et 8 ans) + travaux ménagers pour la rentrée de septembre. Tél. 661.26.12.

DEMANDE D'EMPLOI

Couple d'étudiants (23 et 21 ans) cherche gardiennage dans Sceaux, pour l'année, à partir de septembre 1980. Ecrire à M. Grégoire CHARRIERE et Mlle Isabelle GAYRIN, 12, rue de Fontenay 92330 SCEAUX.

VENTES

Particulier vend caméra Super 8 NIZO S800 en très bon état. Prix : 2 000 F (3 vitesses, ralenti, fondu enchaîné, zoom 10 fois, macro et image par image). Tél. 660.08.33.

A vendre GS PALLAS bleu métallisé, décembre 1978, 45 000 km, prix à débattre. Tél. 350.10.89.

A vendre, avant déménagement, meubles modernes : une banquette-lit et un fauteuil assorti ; un bureau et une bibliothèque basse en noyer du Gabon ; un meuble-bar en rotin ; un meuble téléphone ; un poêle à bois en parfait état. Prix intéressants. Tél. 661.22.29.

A vendre Dyane 6 de 1976, 65 000 km, 8 800 F (CTF et sièges séparés tissu). Tél. 011.61.88 (après 18 h).

A vendre à famille possédant un jardin ou un appartement permettant de le laisser fréquemment en liberté : un COCHON D'INDE à poil long, mâle, 8 mois, très familier, habitué aux enfants, cage fournie. 60 F. Tél. (après 18 h) 350.43.87.

Vends 5 CV FIAT 850 spéciale 1971. Seulement 20 000 km. Impeccable. Valeur expert 6 500 F. Tél. 702.33.35.

IMMOBILIER

Etudiante cherche chambre à louer à partir du 15 septembre 1980 (environ 400 F/mois) sur Sceaux, proximité IUT si possible. Tél. (16-32) 52.40.36.

Ingénieur cherche à louer un 2 ou 3 pièces sur Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine. Libre au 1^{er} août. Tél. 660.43.69.

A vendre à Sceaux, appartement 5 pièces (92 m²), 1^{er} étage, très bien situé, calme. Tél. 661.20.23.

DIVERS

Cherche, pour la rentrée scolaire de septembre, une personne qui pourrait amener deux petites filles à l'école du Centre pour 8 h 30. Tél. 350.50.09 (après 18 h).

Vacances d'été à cheval, au cœur du Jura, au ranch Reculotte : stages de 15 jours ou 3 semaines pour jeunes de 6 à 18 ans, comportant chaque jour :

- 3 heures d'équitation avec la responsabilité d'un cheval pendant tout le séjour (entretien, nourriture, etc.) ;

- activités manuelles, anglais.

Centre agréé par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Renseignements au 660.37.60 (après 19 h).

Cherche professeur de japonais. Tél. 661.29.50, poste 310.

LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS

Le Service social « Étudiants » recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) de Paris-Sceaux, de la Faculté de Droit de Sceaux, de l'École Polytechnique Féminine, etc... des logements pour la prochaine rentrée universitaire.

Les offres sont à adresser :

● par courrier, au Service social des étudiants, IUT de Paris-Sceaux 8, avenue Cauchy 92330 SCEAUX ;

● par téléphone, au 660.06.83, poste 70, le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



PARC DE SCEAUX Métro

Très beau liv. dble, loggia ouest, vue splendide sur parc de Sceaux, 3 ch., entrée, belle cuis. n. s. de bns + s. d'eau, nbreux plac. Imm. récent, asc., calme, près lycée et commerces. Park. inclus. Exceptionnel : 505 000 F.

CHATENAY-MALABRY

Près Parc de Sceaux beau liv. dble, balcon, 2 ch., gde cuis. aménagée, s. de bns, belle entrée avec vestiaire dressing, ch. centr. radiat. Pt imm. 1972, verdure-park. inclus : 430 000 F + 24 000 F de C.F.

SCEAUX Château

Situation privilégiée, calme s/verdure, très beau liv. dble, balc., belle entrée, 4 ch., gde cuis., 2 s. de bns. Pt imm. récent, asc., park. inclus. Rare. A voir : 840 000 F.

L'HAY-LES-ROSES Piscine

Belle maison pierre de taille neuve, jamais habitée. Belles prestations, vue splend. Liv. 45 m² ouvrant s/magnif. jdin, gde cuis., 4 ch., 2 bns, ss-sol total, garage : 950 000 F, frais réduits.

SCEAUX sur le Parc

Belle propriété avec 1 000 m² de jdin paysagé bordant le parc de Sceaux, liv. dble, 4 ch., 2 bns + grenier et vaste ss-sol, garage : 2 350 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Bien situé. Très gd balcon plein sud. Jolie vue, beau séjour, 2 ch., gde entrée, belles cuis. et s. de bns, nbreux plac., ch. centr. radiat. Joli imm. récent, asc., park. inclus : 361 000 F.

PARC DE SCEAUX Métro

Pt imm. récent pierre avec asc., entouré de jdins, beau séj. dble, balcon, 1 ch. (ou 3 pièces), entrée, belle cuis. équipée, s. de bns, park. : 370 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Très beau liv. dble, balcon ouest, 3 ch., gde entrée, gde cuis., s. de bns + s. d'eau, nbreux plac. Pt imm. récent pierre s/jdins calmes. Gd box inclus : 580 000 F.

SCEAUX Centre

Jolie rue résidentielle belle et charmante maison « Art Déco » avec splendide parc de 1 000 m² bien clos où donnent le liv. dble et la s. à manger, gde cuis. + office ; 1^{er} : 4 ch., s. de bns ; 2^e : 4 ch., cab. toil. + s. d'eau, grenier, ss-sol, garage : 2 200 000 F.

SCEAUX sur le Parc

Merveilleuse maison moderne par architecte et décorateur sur 1 000 m² jdin, vaste réception terrasses, 6 ch., appts d'amis et de fonction. Px élevé.



Je me présente
Jacques Bresson,
CONCESSIONNAIRE CITROËN

Mon garage, c'est le grand garage près de l'église des Blagis.

Mon équipe, c'est une équipe Citroën dynamique, sérieuse et compétente. Nos services,

ce sont les services Citroën que vous êtes en droit d'attendre : Vente de voitures neuves Citroën !

ou d'occasion (garanties Eurocasion). Location sans chauffeur. Magasin de pièces de rechange et boutique Acces-

soirie. Et, bien sûr, un atelier équipé d'un matériel ultra-moderne animé par un personnel hautement qualifié. Mon adresse : Retenez-la ! Vous ne pouvez pas vous tromper. Je serais très heureux de vous accueillir. S.A. Bresson Automobiles, 52, avenue de Bourg-la-Reine, BAGNEUX - Tél. 664.19.50 (SCEAUX - FONTENAY - CHATENAY)

CITROËN

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
JUIN	Dimanche 22 . Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46	Mme BOTTONE 1, pl. Condorcet à Bourg-la-Reine . . . 663.49.38
	Dimanche 29 . Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702.38.38	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702.77.97
JUILLET	Dimanche 6 . . Dr LE VAN QUYEN Jacques 123-125, rue Houdan 350.07.74	Mme SIMON 15, av. Leclerc à Bourg-la-Reine . . . 665.08.59
	Dimanche 13 . Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux 660.81.31	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
	Lundi 14 Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
	Dimanche 20 . Dr MOUROT 7, av. des Quatre-Chemins 350.17.36	Pharmacie GOUJIL 135, av. Leclerc à Bourg-la-Reine . . 661.08.52
	Dimanche 27 . Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702.40.44
AOÛT	Dimanche 3 . . . Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661.16.05	Mme TÉANOR 41, bd Carnot à Bourg-la-Reine . . . 663.07.95
	Dimanche 10 . Dr MARTIN-THÉODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins 661.16.12
	Vendredi 15 . . . Dr SILBERT 5, boulevard Colbert 661.07.82	Mme ARNOULD 56 bis, av. Leclerc à Bourg-la-Reine 663.08.27
	Dimanche 17 . . Dr VERDON 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme ARNOULD 56 bis, av. Leclerc à Bourg-la-Reine 663.08.27
	Dimanche 24 . . Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 660.74.87	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
	Dimanche 31 . . Dr BLANC 81, rue Houdan 661.17.28	M. MARTIN-LAVIGNE 104, av. Leclerc à Bourg-la-Reine . . 663.05.40
SEPTEMBRE	Dimanche 7 . . . Dr BESNARD 46, av. du Pdt.-F.-Roosevelt 661.02.45	M. LEBLANC 51, rue de Bagnaux 661.10.59
	Dimanche 14 . . Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46	Pharmacie LUPORSI 96, av. Leclerc à Bourg-la-Reine . . . 663.05.56
	Dimanche 21 . . Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702.38.38	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00
	Dimanche 28 . . Dr LE VAN QUYEN Jacques 123-125, rue Houdan 350.07.74	Mme SIMON 15, av. Leclerc à Bourg-la-Reine . . . 665.08.59

En cas d'urgence	
POLICE-SECOURS	17 350.27.02 350.27.03
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel)	
- Médecins urgences - AMU 92	701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera)
- S.O.S. - Médecin	603.74.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI :	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

entreprise
générale
d'électricité



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**
R. SERVIGNAT & Cie
12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

toutes assurances **CABINET ROBERT**

INCENDIE • ACCIDENTS • RISQUES DIVERS • VIE • ASSURANCES RECOURS
151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et
transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25 **Ets CHATEAU**

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 11, rue Michel Charaire

partez en vacances
l'esprit tranquille...

DEMANDEZ VOTRE CARTE BLEUE

CRÉDIT LYONNAIS
A SCEAUX 3 agences à votre disposition

du mardi au samedi

149 bis, rue Houdan ☎ 660.54.71
92, rue Houdan ☎ 660.82.13
49, rue de Bagnaux ☎ 702.76.01

à Sceaux, à partir du 15 juin

- 14/15 - Fêtes de Sceaux (voir programme).
- 14/15 - Tournoi de ping-pong ouvert à tous. Inscriptions et renseignements au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux).
- A la Maison des Jeunes et de la Culture : Assemblée générale nationale des « Boutiques de Droit ».
- 15 - 8 h 30/17 h, au gymnase du Centre, escrime : 2^e Challenge à l'épée de la ville de Sceaux, organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture.
- 9 h/17 h, au gymnase du Centre : compétition de judo organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture.
 - 15 h, en l'Eglise Sainte-Monique 7, rue des Frères-Montgolfier à Châtenay-Malabry : rencontre des chorales des Hauts-de-Seine et répétition du Concert, organisée par l'association « Nuits de Sceaux ».
- 16 - 18 h 30, à la Maison des Jeunes et de la Culture : vernissage de l'exposition « Travaux des ateliers d'encadrement ».
- 18 - Après-midi : grand jeu de l'oie avec les enfants. Goûter sur l'herbe, lâcher de ballons. Renseignements au Centre Socio-Culturel des Blagis.
- 18 - Gémeaux : le spectacle du « Grand Magic Circus » est annulé.
- 19 - 20 h 30, sous la chapiteau du Comité Municipal des Fêtes dans le Jardin de la Ménagerie (70, rue Houdan) : danse classique, présentation du travail des ateliers de Mme Tintignac (Maison des Jeunes et de la Culture).
- 20 - 21 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis, soirée musicale : « Le concerto de l'Empereur » de Beethoven.
- 21 h aux Gémeaux : « La traversée de l'Atlantique à la rame », dessin animé pour adultes de J.-F. Laguionie. « L'arrêt au milieu », film de J.-P. Sentier.
- 21 - 21 h, aux Gémeaux : « Le ciel peut attendre », de W. Beatty.
- 21/22 - Au centre Socio-Culturel des Blagis : 2^e foire à la brocante ; brochettes, boissons.
- 21/22 - Fêtes de Sceaux (voir programme).
- 24 - 21 h, aux Gémeaux : expression théâtrale, danses jazz afro-américaines et Forum de l'audio-visuel, organisés par le Centre Municipal des Loisirs.
- 25 - 21 h, aux Gémeaux : « Un après-midi de chien », film de S. Lumet.

- 26 - 20 h 45, en l'Eglise Saint-Jean Baptiste de Sceaux : concert exceptionnel avec l'ensemble vocal en Hurepoix et l'Orchestre de chambre français. Location au Syndicat d'Initiative de Sceaux (ancienne Mairie 68, rue Houdan).
- 28 - 21 h, dans le Parc du Petit-Château (Bibliothèque municipale) : « Nuit du Jazz » organisée par les Gémeaux : Hervé Lavandier et Pierre Blanchard ; Quintet de Jacques Thollot ; Don Cherry et son Magic Show.

Expositions

- Du 16 au 28 juin à la Maison des Jeunes et de la Culture : exposition « Travaux des ateliers d'encadrement ». Le 16 à 18 h 30 : vernissage de l'exposition.
- Du 23 avril au 30 juin à l'Orangerie, exposition régionale : « Trois hauts lieux d'Ile-de-France pour l'année du patrimoine : Vincennes, Meudon, Port-Royal-des-Champs ». Tous les jours sauf mardi (les samedis et dimanches jusqu'à 19 h).
- En juin, aux Gémeaux, exposition : « Entre les images et les mots ».

Le 12^e Festival de Sceaux

Du 13 juillet au 19 octobre 1980, à l'Orangerie du Château de Sceaux, 42 concerts : tous les vendredis à 21 h ; tous les samedis, dimanches et fêtes à 17 h 30.

Direction artistique : Alfred LOEWENGUTH.

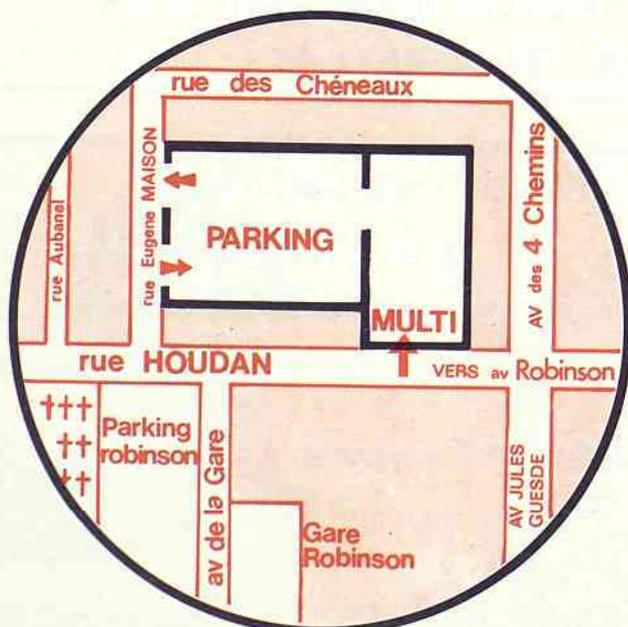
Pour recevoir le dépliant détaillé du festival, s'adresser à l'Association « Saison Musicale d'Eté de Sceaux » (SMES) 1, rue des Imbergères.

Fermetures

- Du Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : du 30 juin au 15 septembre inclus.
- De la Maison des Jeunes et de la Culture : du 15 juillet au 15 août.
- Du Centre socio-culturel des Blagis : du 1^{er} au 31 août.
- De la Piscine des Blagis : du 28 juillet au 27 août inclus.

vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**